



Déclaration CAPD Mouvement du 24 mai 2011 du SNUipp-FSU 91

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Tout d'abord nous voulons remercier vos services pour leur écoute, leur disponibilité et leur promptitude de réponse à nos questions.

La dernière période a été caractérisée le télescopage des opérations du mouvement avec celles de la carte scolaire. La tenue du CTPD et du CDEN la semaine avant les vacances n'a pas permis aux collègues d'être informés de manière adéquate des décisions qui y avaient été prises. Ainsi, nous avons eu des situations inextricables dans lesquelles des enseignants ont émis leurs vœux avant la tenue du CTPD sur des postes qui ont fermé ou ouvert entretemps. Il y a là clairement une remise en cause de l'égalité de traitement des collègues. De même, les enseignants subissant une mesure de fermeture ont du faire des choix dans l'urgence puisque le serveur fermait dans les cinq jours qui suivaient, weekend compris.

En ce qui concerne les propositions présentées aujourd'hui, nous constatons que:

- 54 directions n'ont pas été pourvues dont 30 en maternelle et 12 en RAR. La crise de la direction reste d'actualité. Ni les postes à profil ni le silence ministériel sur cette question n'ont résolu le problème. L'augmentation de la charge de travail et des responsabilités n'encourage pas à s'y engager.
- Tous les postes de TRS ont été bloqués sans que personne n'en soit informé, collègues ou organisations syndicales, et sans que cette mesure soit écrite. Pouvez-vous justifier cette décision ?
- Conformément à la demande du SNUipp-FSU 91, les collègues en décharge de directions fractionnées se sont vus attribuer une priorité carte scolaire sur le poste de décharge complète dans la même école, équivalent à un poste d'adjoint, lorsque celui-ci figurait en premier vœu. Nous vous remercions de cette décision qui permet aux personnes concernées de profiter réellement de cette priorité.
- 17 postes d'application sont toujours vacants. Cela reflète la difficulté et l'incertitude autour de la formation. La fermeture programmée du site d'Etiolles, le croisement des missions des CPC, PEMF et MAT, les changements permanents des modalités de formation sont autant de questions qui n'incitent pas à envisager cette fonction.
- La sédentarisation des postes E ne sont pas une réponse à votre volonté de renforcer les secteurs difficiles car les maîtres spécialisés recherchent préférentiellement des postes en RASED.
- La fermeture des postes G n'améliore pas la situation à Corbeil, Etampes, Evry, Juvisy, Ris-Orangis et Vigneux. Nous nous inquiétons fortement de la situation récurrente de cette dernière commune où restent vacants 2 postes de psychologue, 1 poste E et un poste G.
- Les barèmes des adjoints sont en constante inflation. Les jeunes PE ont de plus en plus de mal à obtenir un titre définitif. Ils n'auront pas plus satisfaction sur leurs vœux à titre provisoire puisque l'administration a choisi de nommer les stagiaires sur postes complets. D'ailleurs, la communauté éducative a du mal à comprendre pourquoi la balance entre les ouvertures et les fermetures, définitives ou différées, est négative alors que plus de 1300 nouveaux élèves sont attendus à la rentrée et que l'Essonne bénéficie de 80 postes supplémentaires. Ce mouvement de suppression de postes/ récupération d'enseignants que l'on perçoit dans le blocage des postes de TRS serait-il l'aveu de ce que le SNUipp-FSU 91 dénonce depuis plusieurs années, à savoir que notre département manque réellement d'enseignants ?

En tout état de cause, la mise en place tardive de la carte scolaire n'a fait qu'accroître le mécontentement des collègues prévenus au dernier moment et celui des parents qui n'ont pas été dupes de la manœuvre. Tous continuent de se mobiliser pour réclamer les moyens d'une politique éducative ambitieuse. Tous constatent l'aberration du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans l'Education Nationale et plus largement dans la fonction publique. Malgré certaines pressions telles que l'interdiction d'accès du Collège de la Guyonnerie à Gif/Yvette ou le rappel aux municipalités de l'obligation de désinfection des locaux si les parents pénétraient dans les bâtiments des écoles, c'est le sens des Nuits des Ecoles qui ont rassemblé parents et enseignants vendredi 20 mai.